



Annexe A

**QUE FONT CERTAINS PAYS POUR PROMOUVOIR
L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS L'ÉDUCATION ?**

**ANNEXE A****QUE FONT CERTAINS PAYS POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS L'ÉDUCATION ?**

En 2014, l'OCDE a distribué à l'ensemble des pays et économies participant à l'enquête PISA un *Questionnaire sur les politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation*, destiné à collecter des informations sur les politiques, les programmes et les initiatives financés par des fonds publics qui visent à éliminer la discrimination et les stéréotypes sexistes dans le domaine de l'éducation. Le questionnaire invitait les participants à fournir des informations sur les objectifs et les caractéristiques de chaque initiative, le montant du financement public et la durée des programmes. Le graphique A.1 présente la liste des types de programmes concernés.

■ Graphique A.1 ■

Questionnaire de l'OCDE sur les politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation : programmes étudiés

-
- | | |
|------------------|--|
| SECTION 1 | ■ Politiques visant à prévenir l'abandon scolaire chez les garçons et les filles |
|------------------|--|
-
- | | |
|------------------|---|
| SECTION 2 | <ul style="list-style-type: none">■ Politiques visant à promouvoir des méthodes pédagogiques et pratiques scolaires pour éliminer la discrimination et les stéréotypes entre les sexes à l'école■ Politiques visant à éliminer la discrimination et les stéréotypes entre les sexes dans les manuels scolaires■ Politiques visant à développer des habitudes de lecture plus solides chez les garçons■ Politiques visant à attirer les garçons dans les domaines des sciences humaines, des sciences sociales et des professions de soins et de la santé■ Politiques visant à attirer les filles dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) au cours du primaire et du secondaire■ Politiques visant à promouvoir la participation des femmes dans les études STIM au niveau de l'enseignement supérieur |
|------------------|---|
-
- | | |
|------------------|---|
| SECTION 3 | <ul style="list-style-type: none">■ Politiques visant à promouvoir les hommes dans l'enseignement jusqu'au secondaire■ Politiques visant à promouvoir les femmes dans l'enseignement supérieur |
|------------------|---|
-

Source : Questionnaire de l'OCDE sur les politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation.

Le questionnaire ne portait pas sur le problème de l'égalité d'accès à l'école entre les sexes, puisque la scolarité est désormais obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans environ dans la plupart des pays et économies participant à l'enquête PISA. N'étaient pas non plus abordées : les dispositions relatives à l'égalité des sexes dans la législation en général, et dans la législation anti-discrimination en particulier ; les politiques visant à lutter contre la violence et le harcèlement liés au genre dans le cadre scolaire ; et les politiques visant à sensibiliser les parents aux questions relatives à l'égalité des sexes.

Le questionnaire a obtenu un taux de réponse limité : seuls 12 pays participant à l'enquête PISA y ont ainsi répondu : l'Allemagne, l'Australie¹, la Belgique, le Brésil, le Canada, l'Écosse (Royaume-Uni), les États-Unis, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, la Suède et la Suisse. L'Écosse (Royaume-Uni), la Pologne et la République tchèque ont indiqué n'avoir reçu aucun financement pour aucune des politiques incluses dans le questionnaire. Les Pays-Bas ne font pas non plus l'objet d'un examen approfondi car si certaines des politiques incluses dans le questionnaire y sont financées par des fonds publics, le pays n'a pas fourni d'informations à leur sujet. Les exemples cités ci-après ne peuvent donc pas être considérés comme représentatifs des politiques et pratiques mises en œuvre en général par les pays et économies participant à l'enquête PISA, mais plutôt comme des exemples des approches adoptées par différents systèmes d'éducation.



Dans certains des pays à l'étude, l'égalité des sexes dans l'éducation est interprétée en termes d'égalité de traitement des garçons et des filles, sans distinction de sexe. Dans ces cas-là, les recommandations politiques sont principalement axées sur l'élimination des discriminations et l'offre d'un enseignement personnalisé en fonction des besoins individuels de chaque élève, indépendamment de son sexe. Dans ce cadre, l'égalité de traitement des élèves ne signifie pas que les pays adoptent une approche unique de l'éducation, mais plutôt que le sexe des élèves ne constitue pas un facteur susceptible de déterminer la façon dont l'école choisit d'offrir le meilleur enseignement à chacun de ses élèves.

D'autres pays adoptent des politiques différenciées en fonction du sexe des élèves, dans le cadre desquelles l'égalité des sexes constitue le résultat visé. Cette approche illustre l'idée selon laquelle même en l'absence de discrimination manifeste, les attentes stéréotypées concernant les attitudes des garçons et des filles à l'égard de certaines matières scolaires peuvent avoir une incidence négative sur leurs résultats dans ces matières et leurs choix pour la poursuite de leurs études. Parmi les pays ayant répondu au questionnaire de l'OCDE, l'Écosse (Royaume-Uni), la Pologne, la République tchèque et la Suède semblent suivre la première approche, tandis que l'Allemagne, la Belgique, le Brésil, le Canada, les États-Unis, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse semblent avoir adopté la seconde. Selon une étude réalisée par la Commission européenne, parmi les autres pays d'Europe ayant adopté une approche différenciée figurent l'Autriche, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Islande, le Liechtenstein, le Luxembourg, la Norvège et la Slovaquie (Commission européenne, 2010). En raison de la diversité des systèmes d'éducation en place dans ses différents États et territoires, et de son offre mixte d'enseignement public et privé, l'Australie met en œuvre une combinaison de ces deux approches dans ses différents systèmes d'éducation et domaines d'action publique.

Les pays à l'étude qui ont adopté l'approche de l'égalité de traitement entre les sexes ne mettent pas en œuvre des politiques spécifiquement ciblées sur les garçons et/ou les filles – soit celles examinées dans le questionnaire. Parmi les pays qui ont adopté l'approche différenciée entre les sexes pour leurs politiques éducatives, certains intègrent l'objectif d'égalité des sexes au sein d'objectifs plus larges de non-discrimination et d'égalité des chances, sans la mise en œuvre de programmes plus spécifiques. Le reste des pays apportent leur soutien à différents types de programmes plus spécifiques différenciés en fonction du sexe. Les activités incluses dans ces programmes sont généralement conçues par les institutions participantes, dans le cadre de lignes directrices établies. Rares sont les cas où les établissements d'enseignement se voient contraints de participer à ces programmes, ou d'adopter des mesures stratégiques dont le contenu est conçu par des décideurs.

Bien que limité à un petit groupe de pays participant à l'enquête PISA, cet examen des pratiques en place met en évidence le caractère souvent temporaire et non reproductible des programmes, et une participation se faisant en général sur une base volontaire. Ce type de programmes pourrait s'inscrire dans le cadre d'une évaluation plus systématique afin de mieux en mesurer l'efficacité. Une possibilité serait la mise en œuvre d'essais aléatoires contrôlés, relativement faciles à pratiquer dans le domaine de l'éducation.

Politiques visant à prévenir l'abandon scolaire chez les garçons et les filles

Comme indiqué auparavant, dans de nombreux pays, les filles sont moins susceptibles que les garçons de décrocher du deuxième cycle du secondaire, et plus susceptibles qu'eux de terminer ce cycle d'enseignement dans le temps imparti, mais aussi d'atteindre un niveau plus élevé de formation dans la poursuite de leurs études.

Le *Questionnaire de l'OCDE sur les politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation* a interrogé les pays sur l'existence ou non de politiques visant à prévenir l'abandon scolaire chez les garçons et les filles. Parmi les pays à l'étude, l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Canada et les États-Unis ont indiqué mettre en œuvre des politiques de ce type. Ces dernières peuvent inclure le suivi des élèves considérés plus à risque pour l'obtention du diplôme de fin de cycle, la possibilité pour les élèves en difficulté de bénéficier de l'aide



d'un tuteur, et l'offre de solutions flexibles d'apprentissage pour les élèves en décrochage. En Australie, dans le Territoire du Nord, des académies ont été mises en place pour les filles, afin de renforcer leur motivation, d'améliorer leur assiduité en cours et de favoriser leur maintien dans le système scolaire jusqu'à la fin de la 12^e année (*Clontarf Academies* et *Girls Academies*).

Malgré l'existence de tendances manifestes chez les filles et les garçons en matière de niveau de formation et de taux d'achèvement de la scolarité, aucun des pays à l'étude ne met en œuvre des politiques systémiques propres à chaque sexe pour pallier l'inégalité des niveaux de formation. En Australie, de nombreux établissements élaborent et appliquent leurs propres programmes ciblés garçons/filles pour répondre aux besoins de leurs élèves.

Égalité des sexes en matière de performance et de choix du domaine d'études

Comme analysé dans les chapitres précédents, les jeunes femmes sont bien moins susceptibles que les jeunes hommes de choisir certains domaines tels que les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) dans le cadre de la poursuite de leurs études ou de leur carrière professionnelle, tandis que les jeunes hommes sont moins susceptibles qu'elles d'obtenir un diplôme dans les domaines de la santé, de la protection sociale et des lettres. Le volet longitudinal de l'enquête PISA, mené en Australie, au Canada, au Danemark, en République tchèque, en Suisse et en Uruguay, montre qu'il existe une corrélation étroite entre d'un côté, la performance en mathématiques, en sciences et en compréhension de l'écrit, et de l'autre, le domaine d'études choisi par les élèves dans l'enseignement post-secondaire (Salvi Del Pero et Bychkova, 2013). Toutefois, le rôle de la performance dans cette corrélation est subordonné aux différences de motivation et de plaisir d'apprendre dans ces matières entre les garçons et les filles, et à la perception qu'ils ont de leurs propres capacités (perception de soi).

Un certain nombre d'études (Ipsos Reid, 2010 ; Parvin et Porter, 2008 ; OCDE, 2008) révèlent le rôle crucial que jouent les attitudes des enseignants en façonnant les dispositions des élèves à l'égard des différentes matières scolaires. Parallèlement, l'intérêt des élèves pour les sciences semble diminuer sensiblement à mesure qu'ils grandissent. Au vu de ces constats, il est essentiel pour les professionnels de l'éducation d'offrir un cadre engageant pour l'apprentissage de ces matières – et ce dès le plus jeune âge –, de s'attaquer aux attitudes sexistes en classe à tous les niveaux d'enseignement, et d'introduire dans le matériel pédagogique des concepts neutres sur le plan du genre.

Différentes études (Commission européenne, 2010 ; Hill et al., 2010 ; OCDE, 2008) soulignent en outre l'importance des débouchés professionnels pour éveiller l'intérêt des élèves, notamment de ceux qui sont sous-représentés dans certains domaines. En faisant mieux connaître les possibilités de carrière et les personnes pouvant servir de modèles de référence, et en améliorant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, en particulier dans le secteur des STIM, il est possible de promouvoir une plus grande égalité des sexes dans tous les domaines d'études.

Matériel et pratiques pédagogiques

Les éléments textuels et visuels utilisés dans les manuels scolaires et le matériel pédagogique ayant une incidence sur la perception qu'ont les élèves des normes sociales, ces supports doivent éviter de véhiculer une représentation stéréotypée des rôles de l'homme et de la femme. La recherche montre que les hommes apparaissent plus souvent et dans un éventail plus large de rôles de travailleurs, tandis que les femmes sont principalement représentées dans des rôles domestiques et « romantiques » (Commission européenne, 2010). Les attitudes des enseignants jouent également un rôle essentiel dans le développement de l'image de soi des élèves. Même lorsque les enseignants croient, en principe, en l'égalité du potentiel de tous leurs élèves dans les différentes matières scolaires, ils peuvent inconsciemment traiter les garçons et les filles de façon distincte, avec l'incidence profonde que cela peut avoir sur leur comportement.



Certains pays ont mis en place des programmes afin de sensibiliser les enseignants aux pratiques pédagogiques respectueuses de l'égalité des sexes. **Au Brésil**, par exemple, le « Plan national des politiques en faveur des femmes » préconise un système d'éducation qui ne reproduise pas les stéréotypes fondés sur le sexe, la race ou l'appartenance ethnique. À cette fin, le Plan recommande spécifiquement la suppression de tout contenu discriminatoire dans les manuels scolaires.

Certains pays soutiennent des programmes visant à examiner le matériel et les pratiques pédagogiques afin de s'assurer qu'ils ne contiennent aucun stéréotype sexiste. En 2012, **l'Allemagne** a lancé un outil de formation conçu pour aider à éliminer des manuels scolaires les stéréotypes liés au genre, à la culture et à la religion. **En Communauté française de Belgique**, la Direction de l'égalité des chances et l'inspection scolaire ont créé un manuel² destiné à aider les prestataires de services éducatifs à détecter les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires (jusqu'au deuxième cycle du secondaire). Le ministère de l'Éducation de **l'Alberta (Canada)** a introduit des lignes directrices afin d'aider le personnel éducatif à passer en revue les ressources éducatives pour garantir qu'elles encouragent la diversité, notamment l'égalité des sexes. Avec son « *Women's Educational Equity Act* », le Département de l'Éducation des **États-Unis** a soutenu la recherche et le développement d'approches novatrices en matière de programmes et de stratégies d'enseignement et d'apprentissage afin de promouvoir l'égalité entre les sexes. Dans deux États, Washington et l'Alaska, les districts scolaires locaux sont tenus de supprimer les stéréotypes sexistes dans leur matériel pédagogique.

Des outils et des programmes de formation ont également été introduits afin d'aider les enseignants à éliminer les stéréotypes sexistes de leurs pratiques pédagogiques. Parmi les programmes encourageant l'égalité des sexes à l'école, **la Suède** propose à ses enseignants des formations de sensibilisation aux questions de genre, dans la droite ligne de son objectif d'égalité des sexes dans les programmes. **La Communauté française de Belgique** finance quant à elle un site web proposant des outils destinés à aider le personnel éducatif à lutter contre les stéréotypes sexistes dans le cadre de son travail. **La Communauté flamande de Belgique** propose également des outils éducatifs pour lutter contre les stéréotypes sexistes dans l'éducation, notamment l'initiative « *Gender click for boys* »³, un site web interactif ciblant les garçons et les filles scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire et visant à les sensibiliser aux stéréotypes sur les hommes, mais aussi la brochure « *Gender click in pre-school* », qui propose des stratégies pour lutter contre les stéréotypes sexistes chez les enfants d'âge préscolaire. **Aux États-Unis**, le *Women's Educational Equity Act* prévoit l'allocation de bourses aux programmes de formation des enseignants et autres personnels scolaires visant à encourager l'égalité des sexes en classe. **L'État du Queensland en Australie** apporte son soutien à des cours en ligne dédiés à l'éducation inclusive, et **la Suisse** finance des programmes ciblant les enseignants, les élèves et les chefs d'établissement, et visant à réduire les stéréotypes sexistes dans l'enseignement et la formation professionnels. **Au Brésil**, le « Programme en faveur d'une éducation inclusive » a été étendu en 2011 afin d'inclure un soutien à la formation des enseignants pour les aider à promouvoir la diversité, notamment l'égalité des sexes, de l'enseignement primaire jusqu'au deuxième cycle du secondaire.

Encourager les garçons à lire

Lorsque les élèves ne savent pas bien lire, ils rencontrent également des difficultés dans d'autres matières. Aider les filles et les garçons à prendre l'habitude de lire par plaisir s'avère un investissement payant tout au long de la scolarité des élèves, mais aussi bien au-delà. Cependant, de nombreux garçons ne lisent pas par plaisir ou ne sont pas de bons lecteurs.

Certains pays soutiennent des initiatives spécifiquement conçues pour encourager de meilleures habitudes de lecture chez les élèves, et notamment chez les garçons. **En Allemagne**, le programme « *Lesestart* » distribue des livres et des manuels de lecture aux enfants âgés de 1 à 3 ans, en collaboration avec des pédiatres et des bibliothèques locales. En outre, de nombreux **États et territoires australiens** proposent des programmes visant à encourager de bonnes habitudes de lecture. Certaines de ces initiatives ont pour objectif d'améliorer



les compétences de lecture des élèves en les incitant à lire plus, tandis que d'autres s'attachent à faire prendre davantage conscience aux parents des bénéfices de la lecture et à les encourager à entreprendre des activités de lecture avec leurs enfants. **L'État australien de Victoria** finance un programme ciblant spécifiquement les garçons, « *Boys, Blokes, Books & Bytes* », et visant à promouvoir des modes d'apprentissage plus attractifs pour ces derniers, avec la participation d'hommes adultes comme modèles positifs de référence et partenaires de lecture.

En Suède, l'Agence nationale de l'éducation propose le programme « *Boost for reading and writing development* », conçu pour améliorer les compétences des élèves en compréhension de l'écrit et en expression écrite en développant et en renforçant la qualité de l'enseignement. Ce programme se fonde sur le principe de l'apprentissage par les pairs, les enseignants apprenant ensemble et les uns des autres, avec le soutien d'un tuteur. Une fois pleinement opérationnel, il sera proposé aux enseignants du niveau préscolaire jusqu'au deuxième cycle du secondaire.

Aux États-Unis, l'initiative de la Maison Blanche, « *My Brother's Keeper* », met en contact des garçons et des jeunes hommes de couleur avec des tuteurs, et ce à cinq étapes clés – dont l'une est la maîtrise de la lecture et de l'écriture durant la petite enfance – de leur évolution jusqu'à l'âge adulte. Le programme « *Young Men's Initiative* » de la ville de New York propose des cours de lecture et de mathématiques aux jeunes hommes afro-américains ou latinos qui ne sont pas encore prêts à passer les tests d'équivalence d'études secondaires (*General Education Development*).

Éveiller l'intérêt des élèves pour différentes matières et carrières : de la petite enfance jusqu'au deuxième cycle du secondaire

De nombreux pays utilisent l'orientation professionnelle des élèves, les campagnes de sensibilisation, ou encore les concours pour stimuler l'intérêt des élèves envers un éventail de matières scolaires et de carrières plus large que celui qu'ils auraient pu considérer autrement. Des journées nationales dédiées aux garçons ou aux filles sont organisées dans plusieurs pays, notamment **en Allemagne, en Belgique et en Suisse** parmi ceux qui ont répondu au *Questionnaire de l'OCDE sur les politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation*. Dans le cadre de ces programmes, des universités et des entreprises invitent en général les élèves à passer une journée dans leurs locaux pour s'informer sur les diplômes et les professions des secteurs où leur sexe est sous-représenté. **En Communauté française de Belgique**, les journées des garçons et des filles sont précédées en classe par des discussions sur la thématique du genre.

Il existe également différents programmes qui, chacun à leur manière, sont conçus pour stimuler l'intérêt des filles pour l'étude des disciplines STEM. **Aux États-Unis**, le programme « *Race to the Top* »⁴ du Département de l'Éducation se donne pour priorité d'améliorer la performance dans les domaines des STEM, tant à l'échelle globale qu'à celle des groupes qui y sont sous-représentés – notamment chez les femmes et les filles –, en allouant des bourses aux différents États. C'est la même approche qui est utilisée dans le cadre du programme « *Investing in Innovation* » du même Département, qui s'attache à accroître le nombre d'individus de groupes traditionnellement sous-représentés dans les domaines des STEM – notamment les minorités, les individus souffrant de handicaps et les femmes – parmi les enseignants/professeurs des disciplines STEM, tout en leur offrant une formation initiale et continue de qualité.

Au Canada, deux régions apportent leur soutien à des programmes conçus spécifiquement pour promouvoir auprès des filles des professions qui ne leur sont pas traditionnellement associées. Le programme « *Futures in Skilled Trades and Technology* » encourage ainsi une plus forte participation des femmes dans les métiers spécialisés dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador en proposant des modules pilotes s'adressant spécifiquement aux filles dans l'enseignement secondaire. En Ontario, l'initiative « *Youth Apprenticeship Programme* » réserve une partie de son financement à la promotion des métiers spécialisés auprès des femmes par le biais de conférences et d'activités pratiques.



Au titre de l'un des quatre axes principaux de son initiative « *Restoring the focus on STEM in schools* », le **gouvernement fédéral australien** multiplie les écoles d'été pour l'apprentissage des STIM dans le but d'accroître la participation des filles et des élèves défavorisés à ce type d'activités.

D'autres organismes opérant dans les domaines des STIM peuvent également soutenir des programmes visant à attirer dans ce secteur plus de talents, notamment féminins. **Aux États-Unis**, l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (National Aeronautics and Space Administration [NASA]) propose ainsi deux programmes dédiés aux filles. À travers son partenariat avec les Girls Scouts of the USA (mouvement des éclaireuses des États-Unis), la NASA propose aux éclaireuses des sessions de formation sous la houlette de ses scientifiques ; à ce jour, quelque 100 000 filles y ont déjà participé. Dans le cadre du programme « NASA G.I.R.L.S », des femmes travaillant à la NASA proposent à un certain nombre de filles sélectionnées sur concours des cours en ligne dans les domaines des STIM. De nombreux autres programmes visant à susciter l'intérêt pour les professions dans les domaines des STIM reçoivent le soutien des pays à l'étude, mais ils ne ciblent pas spécifiquement les femmes.

En outre, certains pays soutiennent des initiatives visant à éveiller l'intérêt des garçons pour des professions traditionnellement largement féminines. **L'Allemagne** finance ainsi une plateforme nationale de réseau et d'information destinée à aider les garçons à faire leurs choix de carrière et de vie sans l'influence des stéréotypes sexistes, grâce à son programme « *New Paths for Boys and Boys' Day* », qui offre une mine d'informations et de contenus aux professionnels de l'éducation et aux travailleurs sociaux, aux conseillers d'orientation, aux équipes en charge des ressources humaines, aux spécialistes de l'éducation et de la formation, ainsi qu'aux parents. Des conférences et des réunions sont également organisées à l'échelle nationale afin de faciliter les échanges entre les chercheurs et les professionnels de terrain.

Éveiller l'intérêt des étudiants pour différentes matières et carrières : enseignement tertiaire

Dans de nombreux pays, les universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur sponsorisent des programmes visant à attirer davantage de femmes dans les domaines des STIM et davantage d'hommes dans ceux de l'éducation, de la santé et de la protection sociale. Parmi ces programmes, certains impliquent le contrôle de la répartition hommes/femmes au sein des effectifs d'étudiants et du personnel enseignant, d'autres visent à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans ces secteurs, et d'autres encore s'attachent à offrir un soutien financier aux étudiants issus de groupes de la population restant sous-représentés dans ces domaines.

En Suisse, les sept Hautes écoles spécialisées publiques sont tenues de présenter des plans d'action afin de lutter contre l'inégalité des sexes dans le choix des domaines d'études (*Chancengleichheit von Frauen und Männern an den Fachhochschulen Programme*). Ces programmes s'attachent à la question de l'équilibre entre les sexes au sein des effectifs d'étudiants – et d'enseignants –, et incluent souvent des initiatives pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les Hautes écoles financent elles-mêmes ces programmes et perçoivent une contribution correspondante de la part du gouvernement fédéral. Ce dernier évalue les programmes en fonction d'un certain nombre d'indicateurs objectifs, présentés dans le plan d'action, tels que le pourcentage de femmes et d'hommes parmi les étudiants, selon le domaine d'études et le niveau de diplôme.

En Communauté française de Belgique, les universités sont également tenues de contrôler le respect de l'égalité des sexes dans leurs établissements, et ce à différents égards : dans la composition de leurs effectifs d'étudiants et de leurs personnels enseignant et non enseignant ; dans les politiques en place pour promouvoir l'égalité entre les sexes ; et dans la façon dont les questions de genre sont abordées dans l'enseignement et la recherche. **Aux États-Unis**, la National Science Foundation prévoit d'étendre aux chercheurs devant prendre un congé parental ou familial le droit d'ajourner ou de suspendre leurs bourses, afin d'éliminer certains obstacles à la progression et au maintien des femmes dans les professions des secteurs des STIM.



L'**Australian Research Council** propose un congé de maternité payé et des postes à temps partiel pour l'ensemble de ses programmes de bourse. En outre, il a introduit des critères de sélection visant à aider les postulants dont le parcours a été interrompu en raison d'une naissance et de responsabilités familiales.

D'autres programmes offrent des subventions ou des bourses de recherche afin d'aider les étudiantes ou les chercheuses dans les domaines des STIM. **Aux États-Unis**, le programme « ADVANCE », de la National Science Foundation, alloue des subventions de recherche aux projets visant spécifiquement à améliorer la participation et la progression des femmes dans les carrières universitaires dans les domaines des STIM. **En Australie, dans l'État du Queensland**, des bourses sont proposées aux femmes ayant choisi un domaine d'études prioritaire, tel que l'agriculture, les sciences de l'environnement, l'ingénierie ou les technologies de l'information. L'**Australian Research Council** alloue au moins deux des bourses de son programme *Australian Laureate Fellowships* à des chercheuses, qui reçoivent alors des subventions supplémentaires pour promouvoir la participation des femmes à la recherche et assumer un rôle de tutorat auprès de chercheuses débutant leur carrière. L'une des allocataires actuelles a récemment lancé la campagne « *Science 50:50* » afin d'accroître la participation des filles dans les domaines des sciences et de la technologie grâce à des possibilités de stage, une bourse d'innovation, des visites d'établissements et des ressources en ligne.

En Allemagne, le « Pacte national en faveur des femmes dans les professions STIM » (« Go MINT ») a pour objectif d'encourager davantage de filles et de femmes à suivre une formation, à décrocher un diplôme et à entreprendre une carrière dans les domaines des STIM. Pour ce faire, il présente des modèles positifs de référence dans ces professions et attire de nombreux partenaires des secteurs de l'industrie, des sciences, de la recherche, du monde politique et des médias.

La campagne « *Educate to Innovate* », lancée par la Maison Blanche **aux États-Unis**, vise à élargir les possibilités d'études et de carrière dans les domaines des STIM, en partie en augmentant la participation de groupes qui y sont sous-représentés, notamment des femmes. Cette initiative est mise en œuvre sur la base de partenariats public/privé entre le gouvernement fédéral et des entreprises, des fondations, des organisations à but non lucratif et des sociétés des secteurs des sciences et de l'ingénierie. Outre la collecte de fonds pour la recherche et l'amélioration de la qualité de l'enseignement scientifique, l'objectif de cette initiative est de désigner des femmes à la tête du projet afin qu'elles deviennent des modèles de référence et qu'elles effectuent un travail de sensibilisation auprès des élèves. Nombre des femmes désignées comme modèles de référence dans le cadre de la campagne « *Educate to Innovate* » jouent également ce rôle au sein du Women in STEM Speakers Bureau, qui charge des femmes scientifiques à la pointe de leur domaine d'éveiller l'intérêt pour les disciplines STIM chez les filles scolarisées de la 6^e à la 12^e année.

Certains pays utilisent également des programmes de tutorat pour soutenir les femmes ayant choisi les domaines des STIM dans l'enseignement tertiaire. Le Département de l'Énergie **des États-Unis** propose ainsi aux étudiantes en licence dans ces domaines la possibilité d'être suivies par une tutrice désignée parmi ses employées spécialistes de la discipline concernée. **En Ontario, Canada**, des femmes exerçant des métiers spécialisés ou une profession dans le domaine des technologies de l'information et de la communication proposent aux femmes défavorisées des cours et des formations de sensibilisation.

Certains des pays ayant répondu au *Questionnaire de l'OCDE sur les politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation* indiquent mettre en œuvre des programmes pour promouvoir la recherche sur l'égalité des sexes. Les activités de recherche ne se limitent souvent pas au seul examen de l'égalité des sexes dans l'éducation, mais l'abordent également sous un angle plus général, dans le domaine professionnel et économique. Parmi les exemples d'initiatives visant à soutenir la recherche dans le domaine de la promotion de l'égalité des sexes dans l'éducation, citons **aux États-Unis** le programme « *Research on Education and Learning* », sponsorisé par la National Science Foundation, dont l'objectif est de faciliter la recherche sur les pratiques d'enseignement et d'apprentissage dans les domaines des STIM, ou encore les travaux de recherche



financés par les National Institutes of Health pour comprendre les facteurs ayant une incidence sur les carrières des femmes dans les domaines des sciences biomédicales et comportementales, et de l'ingénierie. **Au Brésil**, le programme *Premio Construindo a Igualdade de Genero* subventionne la recherche sur la discrimination, notamment entre les sexes. **En Allemagne**, le ministère de l'Éducation apporte également son soutien à la recherche sur les moyens de promouvoir l'accès des femmes aux plus hauts niveaux dans les domaines des sciences, de la recherche scientifique et de l'économie.

Égalité des sexes chez les enseignants et les chercheurs

Dans les pays de l'OCDE, jusqu'au secondaire, les femmes sont majoritaires dans le corps enseignant. En moyenne, dans ces pays, environ deux enseignants et personnels universitaires sur trois sont ainsi des femmes (OCDE, 2012) ; toutefois, le pourcentage de femmes diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement. Dans l'enseignement tertiaire, la plupart des professeurs sont ainsi des hommes. Le pourcentage de femmes dans le corps enseignant s'établit à 97 % dans l'enseignement préprimaire, à 83 % dans l'enseignement primaire, à 68 % dans le premier cycle du secondaire, à 56 % dans le deuxième cycle du secondaire, et à 41 % dans l'enseignement tertiaire (Salvi Del Pero et Bytchkova, 2013).

Un certain nombre de pays ayant répondu au *Questionnaire de l'OCDE sur les politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation* indiquent avoir mis en place des politiques spécifiques afin d'améliorer l'équilibre entre les sexes parmi les professeurs dans l'enseignement tertiaire. Certains pays ont également adopté des politiques visant à accroître la représentation des hommes dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants et le primaire.

En Suisse, le programme « *Chancengleichheit von Frauen und Männern an den Fachhochschulen* » soutient les efforts des universités pour améliorer l'égalité des sexes dans leur personnel enseignant. **En Allemagne**, afin d'accroître le nombre de professeures dans l'enseignement supérieur, le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche, en collaboration avec d'autres autorités régionales, a lancé un « Programme en faveur des professeures », qui s'attache à accroître le nombre de femmes occupant des postes de direction et à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En Allemagne, près de deux tiers de l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur ont mis en œuvre une politique d'égalité et 260 chaires ont été subventionnées.

En outre, **en Allemagne** toujours, le projet « *Mehr Männer in Kitas* » a pour objectif d'accroître le nombre d'hommes travaillant dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants. Cette initiative se propose d'encourager les garçons et les hommes (à tous les niveaux d'enseignement, du premier cycle du secondaire jusqu'aux programmes de recherche de haut niveau) à faire leurs choix de carrière en fonction de leurs capacités et de leurs intérêts personnels plutôt que de stéréotypes sexistes. Ce programme propose un accompagnement stratégique aux responsables politiques et aux prestataires de services, des travaux de recherche et de suivi, ainsi que des outils de diffusion d'informations. En 2013, **la Suède** a de son côté lancé une campagne nationale d'information afin d'encourager les hommes à envisager une carrière dans le domaine préscolaire. Cette campagne était organisée par l'Agence nationale suédoise pour l'éducation, qui proposait également des conférences afin de débattre des bonnes pratiques dans ce domaine. **La Communauté flamande de Belgique** a quant à elle également alloué des financements entre 2008 et 2011 afin d'inciter des groupes sous-représentés, tels que les hommes, les élèves issus de l'immigration, ou encore les étudiants handicapés, à embrasser la profession d'enseignant.



Notes

1. Les informations fournies par l'Australie n'incluent pas les politiques adoptées par la Nouvelle-Galles du Sud, le Territoire du Nord et le Territoire de la capitale australienne.
2. Fédération Wallonie-Bruxelles, *Sexes et Manuel. Promouvoir l'égalité dans les manuels scolaires*, www.egalite.cfwb.be/index.php?id=9454.
3. www.genderklikvoorjongens.be et www.genderatwork.be/wp-content/uploads/GENDERKLIKvoorWEB2.pdf.
4. Le programme « *Race to the Top* » du Département de l'Éducation des États-Unis s'est fixé les grandes priorités suivantes : développer des normes rigoureuses et améliorer le système d'évaluation ; soutenir les enseignants et les chefs d'établissement efficaces ; fournir aux établissements, aux enseignants et aux parents des données sur la progression des élèves grâce à l'adoption de meilleures systèmes de données ; et augmenter les ressources et l'attention pour la mise en œuvre de programmes visant à améliorer les résultats des établissements les moins performants.

Références

Commission européenne (2010), *Différences entre les genres en matière de réussite scolaire : Étude sur les mesures prises et la situation actuelle en Europe*, Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture, disponible sur http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/120FR.pdf.

Hill, C., C. Corbett et A. St Rose (2010), *Why So Few? Women in Science, Technology, Engineering, and Mathematics*, American Association of University Women, Washington, DC.

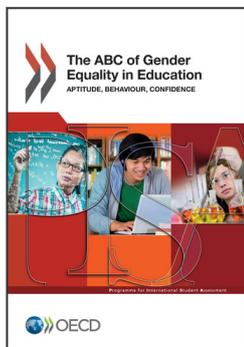
Ipsos Reid (2010), « Baromètre de l'intérêt des jeunes Canadiens pour les sciences », Fondation canadienne pour l'innovation, mai.

OCDE (2012), *Inégalités hommes-femmes: Il est temps d'agir*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264179660-fr>.

OCDE (2008), *Encouraging Student Interest in Science and Technology Studies*, Global Science Forum, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264040892-en>.

Parvin, J. et C. Porter (2008), *Learning to Love Science: Harnessing Children's Scientific Imagination*, rapport du Chemical Industry Education Centre, University of York, Royaume-Uni.

Salvi Del Pero, A. et A. Bychkova (2013), « A bird's eye view of gender differences in education in OECD countries », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 149, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k40k706tmtb-en>.



Extrait de :

The ABC of Gender Equality in Education

Aptitude, Behaviour, Confidence

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264229945-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Que font certains pays pour promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation ? », dans *The ABC of Gender Equality in Education : Aptitude, Behaviour, Confidence*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264230644-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.